

Introduction

I/ Que sont les blogs?

1.1/ Définitions

1.1.1 Définition générale

Pour un site *Web*, les *logs* constituent le journal des événements (visiteurs, incidents...). Un *Weblog* (mot-valise anglais, contraction de *Web* et de *log*) ou *Blog*, est une sorte de site *web* proposant un journal en ligne tenu par une ou plusieurs personnes, un carnet ou journal de bord fréquemment mis à jour (chaque jours pour les vrais accros). Il permet de réagir au contenu publié puisque les visiteurs peuvent laisser des commentaires sur les textes publiés. Facile à administrer, les *blogs* permettent le partage d'idées. On peut les situer entre le site traditionnel, statique, et le forum de discussion. En français, *blog* est parfois traduit par les termes de blogues ou de joueb.

Un *blog* sert donc à publier des articles, des photos ou tout type de média, de façon à les rendre consultable par l'ensemble des internautes. Suivant les thématiques abordées, certains utilisent leur blog pour communiquer avec leurs proches, avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêts, et dans un cadre professionnel avec des clients ou des collaborateurs.

Le blog a plusieurs avantages : le premier est d'être administrable en ligne. Il suffit d'une connexion Internet pour pouvoir éditer les pages d'un blog et ajouter des articles. Un blog peut donc être construit petit à petit depuis n'importe quel endroit. La mise en page se fait de façon totalement automatique. Il n'est absolument pas nécessaire de connaître le HTML puisqu'une interface très proche de celle des traitements de textes classiques permet de réaliser la saisie d'article en ligne. Un blog est généralement organisé comme un journal, c'est-à-dire en classant les articles de façon anti-chronologique. Il est possible de rechercher un article suivant la catégorie à laquelle il appartient, ou bien en fonction de sa date de mise

en ligne. Les blogs sont complètement dynamiques. Ce qui signifie que lorsqu'un article est ajouté, les menus ainsi que l'arborescence sont automatiquement mis à jour.

La différence majeure avec les Wikis est que les blogs sont administrés par une ou plusieurs personnes qui sont seules à pouvoir publier des articles, les visiteurs n'ayant la possibilité que de commenter. C'est-à-dire que personne, à part ces administrateurs, ne peut effacer un article ou une photo.

Voici un petit tableau pour comprendre la différence entre le blog et les autres moyens d'edition personnel existants:

	Avantages	Inconvénients
Chat	simple, direct.	Ce que vous écrivez disparaît
Forum	ce que vous écrivez est archivé et contribue à la richesse du Web.	Tous vos articles sont dispersés sur le Web.
Liste de Diffusion	ce que vous écrivez est archivé et contribue à la richesse du Web.	Tous vos articles sont dispersés sur le Web.
Site Personnel "classique"	Vous êtes chez vous, vous faites ce que vous voulez.	Organiser des archives est un travail de titans.

1.1.2 les différents types de blogs.

Il existe plusieurs types de blogs mais il est difficile d'en faire la liste exhaustive.(cf. <http://pages.joueb.com/>)

*L'utilisation la plus connue et la plus répandue du weblog est le **journal intime en ligne** ou weblog « introspectif ». Il s'agit de publier régulièrement des récits de sa vie, des impressions ou des « coups de gueule ». Cela peut parfois virer au véritable déballage sentimental ou à la thérapie d'expression, au défouloir. Les journaux intimes rencontrent un grand succès car un lien réel se crée entre les lecteurs et l'auteur. C'est un peu le pendant de la télé-réalité. (cf. <http://deuxplusquatre.skynetblogs.be/> ; <http://www.nothingtoloose.net>).

On peut faire entrer dans cette catégorie les « carnets de voyage », blogs souvent utilisés par les expatriés ou les étudiants à l'étranger pour donner leurs impressions sur le pays qui les accueille ou simplement pour donner des nouvelles à leurs proches, photos à l'appui.

Certains créent des blogs pour partager des passions, ce qui est plus simple et vivant qu'un site perso, ou pour publier des photos, amatrices ou professionnelles (cf. <http://www.dubitatif.com/index.html>).

*La seconde utilisation, très présente sur le net, est celle du **weblog d'opinion**. C'est-à-dire des blogs tenus par des journalistes professionnels (ex: <http://pisani.blog.lemonde.fr/pisani/>) ou non, qui s'attachent à analyser l'actualité sous un angle social, économique, satirique...avec plus ou moins de militantisme. C'est un espace d'expression gratuit et totalement édité. Le « journaliste » y est totalement indépendant. C'est l'occasion de se faire connaître ou reconnaître. Le blog a l'avantage de permettre un véritable débat, comme un forum de discussion (cf. <http://joueb.com/anarchie> ; <http://www.actionfrancaise.net>).

On voit apparaître de plus en plus, à côté de ces blogs d'actualité ou journalistique, des espaces édités par (et pour) des personnages de la vie politique qui voit dans le blog un moyen facile et efficace de communiquer. Outre l'image moderne et le souci de proximité qui s'associent à cette démarche, c'est aussi une façon très originale de prendre la parole grâce à un média encore peu formaté, et de pouvoir recueillir des commentaires, cela sans avoir de limitation quelconque. Peut-être un petit pas vers une nouvelle forme de démocratie directe?(cf. <http://www.pierrebedier.net>)

*Se développe aussi de plus en plus le blog comme **outil de communication dans les entreprises**. En interne, il est utilisé comme un support à la gestion de projets. Cela permet d'archiver facilement l'ensemble des actions qui ont été menées, de recueillir les commentaires des uns et des autres, et de conserver une lisibilité très claire des interventions de chacun là où le mail peut s'avérer très limité. Il est aussi utilisé par les directions qui peuvent ainsi, au quotidien, donner leur point de vue sur l'actualité de l'entreprise. Très efficace pour les gestions de crises.

Les blogs peuvent aussi être utilisés en externe pour les relations avec les clients. Plus vivants et dynamique qu'un site web, le blog permet des informations régulières et la publication de quelques notes sur l'actualité de l'entreprise. Il permet une publication instantanée sans avoir à faire appel à des compétences informatiques et sans avoir besoin de faire mettre en ligne des fichiers.

Certains utilisent aussi leur blog pour leur recherche d'emploi en en faisant une sorte de CV en ligne (ex: <http://jcdjian.blogemploi.com/> sur le portail http://www.cadresonline.com/coaching/blog/index_blog_emploi.php).

*Le dernier type de blog fortement représenté sur le web, surtout avec les événements en Irak, est le **Warblog**. Ces blogs traitent en priorité de la guerre, de la paix et de la politique internationale. Les plus intéressants sont ceux émanant de blogueurs présents sur le front et le théâtre des opérations. Evidemment le conflit dans le Golfe a fait exploser le nombre de warblogs. Un certain nombre est le fait de journalistes présents sur place et souhaitant donner une autre vision que celle déversée par les médias « traditionnels ». (cf. <http://www.back-to-iraq.com>)

Signalons qu'il existe aussi des metablogs, c'est à dire des blogs consacrés aux blogs et au blogging.

*Enfin il nous faut parler aussi des « **Moblogs** » (contraction de « mobile » et de « blog »). Il existe en effet des services (comme Audio Blogger proposé par audbog (cf. <http://www.audblog.com>)) qui permettent de mettre à jour son blog depuis son téléphone portable. Ainsi de n'importe où, muni simplement de son téléphone portable, le blogger peut ainsi publier un commentaire (ou post) sur son blog en appelant un numéro de téléphone. Il enregistre alors son commentaire qui sera publié immédiatement et accessible aux visiteurs du blog sous forme audio. Actuellement, il est possible, grâce à des téléphones permettant d'envoyer des mails de mettre à jour son blog par ce système.

Par ailleurs, la diffusion grandissante des accès internet sans fils, par exemple wi-fi, permet elle aussi de mettre à jour son blog d'à peu près n'importe où avec son ordinateur portable. Ce n'est alors plus le mobile qui définit le moblog mais la mobilité du blogger.

1.2. Blogs: le côté technique

1.2.1. Création:

Après avoir, évidemment, décidé du thème du blog (qui peut évoluer), la première chose à faire est de décider d'un hébergeur. La plupart des fournisseurs d'accès propose de créer des weblogs, mais il existe beaucoup de sites consacrés : BLOGG.ORG, Joueb.com, u-blog.net, mon-blog.org... Tous, ou presque, proposent des inscriptions gratuites même s'ils demandent parfois une participation pour continuer à exister (c'est le cas de joueb.com par exemple) ou qu'ils proposent des créations payantes (pour des blogs plus « compliqués », comme chez neuf.fr (TypePad.com)).

Les formulaires d'inscriptions sont sensiblement les mêmes. Voici par exemple celui proposé par Blogg.org :

Il existe deux manières de créer un blog. La première, la plus simple, est celle proposée par certaines sociétés comme Pitas (<http://www.pitas.com/>) ou Manila (Radio Userland, <http://radio.userland.com>). C'est ce qu'on peut nommer des blogs « clefs en mains ». C'est-à-dire que ces sociétés proposent de créer intégralement (mais non gratuitement) votre blog en choisissant dans un certain nombre d'options disponibles (si j'ai bien compris, ce sont un peu les « dreamweaver » du blog). Parallèlement sont apparus des systèmes de publication dans l'esprit des logiciels libres, systèmes de plus en plus puissants qui, tout en nécessitant certaines connaissances informatiques donnent des possibilités très performantes et professionnelles. On peut ainsi citer SPIP (décrit dans un exposé précédent, <http://www.spip.net/>), Php Nuke(<http://www.phpnuke-fr.org/>), Zope (<http://www.zopera.org/>)ou Tiki Wiki (<http://fr.tikiwiki.org/tiki-index.php>). Les blogs sont très loin des sites perso en terme de fonctionnalités car ils reposent sur le langage XML très

structuré et constituent de véritables plates-formes d'édition à la portée de tous. L'essentiel de l'activité du blogger est, en effet, rédactionnel.

Une fois l'hébergeur choisi, on crée le blog et il ne reste plus qu'à taper ses articles. L'essentiel du travail est donc rédactionnel.

1.2.2. Description et fonctionnement du blog:

(ex de blog: <http://www.jacqueschirac.org/>)

***les « Posts »**, ou ensembles de paragraphes situés au centre du blog, constituent sa raison d'être, c'est le contenu proprement dit du blog. Ils ne sont soumis à aucune contrainte particulières, peuvent être de n'importe quelle longueur, être accompagnés ou non d'illustration, et utiliser ou non des liens. Cette absence de contrainte facilite la tâche de l'auteur. Les posts sont classés en ordre chronologique inverse et accompagnés de leur date de publication. Chaque post est accompagné, en plus de cette date, de la possibilité de laisser un commentaire ou de consulter ceux existant, et d'un lien permanent (ou « *Permanent Link* » ou encore « *Permalink* ») qui permet aux personnes voulant créer un lien vers ce post précisément de disposer d'un lien qui sera toujours valable (c'est le lien vers les archives). **Les *Permalinks* sont à la base de la création de communauté d'intérêts.**

D'autres éléments peuvent être présents dans les posts, tels que des liens hypertextes ou trackbacks¹ et, dans le cas de blogs collectifs, le nom de l'auteur.

***Les archives** du blogs sont consultables par date. Cet aspect contribue aussi à en faire un véritable journal de bord en ligne, puisque la consultation par date ne répond à aucune logique d'organisation particulière autre que le fil d'une pensée. Un outil de recherche par mots-clés est disponibles. Parfois, les archives et le blog sont organisés par thème: c'est souvent le cas de blogs à usage professionnel ou sui ont un rôle actif en tant que média.

***Le blogroll:** Dans une des colonnes du blog figure une liste de liens hypertextes vers d'autres sites, majoritairement des blogs. Cette liste est appelée « blogroll ». **Ce système permet aux blogs de former de vastes communautés de blogueurs. Les listes de liens constituent la matérialisation de leur reconnaissance mutuelle comme membre d'une même communauté.** Le blogroll fait aussi du blog une source documentaire très riche, puisque le blogueur a souvent une bonne connaissance des sites traitant de ses thèmes de prédilection, grâce à sa liste de liens il fait bénéficier les utilisateurs de ses sources d'informations dans leur version originale. Cela renforce les liens contenus dans les posts eux-mêmes, même si les liens du blogroll sont en principe les plus intéressants, un lien dans un post étant moins restrictif. Le blogrolling, bien que cela ne soit pas son but premier, est un agent puissant d'autopromotion au service des blogs, ce qui a fortement contribué à leur expansion.

***Le flux RSS:** Un blog est avant tout un site riche en contenu fréquemment mis à jour. Pour exploiter pleinement ce contenu, un format d'échange comme le RSS est un élément très utile. RSS (qui signifie au choix « Rich Site Summary » ou « Real simple Syndication ») a été créé en 1999 par Netscape puis amélioré constamment par Userland. C'est un format basé sur XML. A ce titre, le RSS permet de fournir une description, structurée par des balises, des différents éléments d'un blog: titres des posts, contenu, date, auteur, liens... Il est pratique d'utiliser un logiciel de lecture de flux RSS puisqu'il permet de recevoir automatiquement les mises à jour de nombreux sites et weblogs. A noter que la plupart de ces logiciels sont gratuits. Fonctionnant en arrière-plan, le lecteur de flux RSS va périodiquement et automatiquement vérifier la disponibilité de nouvelles informations sur les sites et weblogs offrant un flux RSS.

1« Le trackback est un "lien actif" utilisé par un blog pour faire référence à un article complémentaire ou traitant du même sujet. Si un lien trackback est ajouté dans un article, le post qui l'a émis est automatiquement averti et le notifie. On peut le comparer à un commentaire à distance. »
(www.dicodunet.com/definitions/weblogs/trackback.htm)

2. Les Blogs : Communauté individuelle ?

2.1.Le phénomène des blogs.

Glenn Reynolds¹ voit dans la blogosphère un phénomène comparable à la naissance des cafés en Europe au 18^{ème} siècle. Pour lui, les cafés sont devenus des lieux au sein desquels les intellectuels pouvaient lire leur journal, se rencontrer, débattre. Ils représentaient des lieux de socialisation entre le lieu de travail et le domicile. L'ordinateur devenu partie intégrante de notre quotidien tant au travail, qu'au domicile, les utilisateurs de ce médias peuvent sans aucun doute se retrouver dans ce type de définition de la socialisation en ce qui concerne les blogs.

2.1.1. La blogosphère.

C'est une communauté de rédacteurs de weblogs ou Joueb.² Il existe également le terme de « blogobulle », qui souligne le caractère un peu individualiste de ce mode de fonctionnement communautaire. Une blogosphère est un ensemble de weblogs « équidistants » (en terme de nombre de clics à réaliser pour pouvoir atteindre tel ou tel blog). En conséquence, la blogosphère de « rayon 1 clic » est composée de weblogs dont les URLs sont stockées directement sur l'ordinateur de l'internaute. Dans le cas où plus d'un clic est nécessaire, (c'est-à-dire les blogosphères de rayons supérieurs), le transit s'effectue par un site web, qui propose des hyperliens vers d'autres weblogs, sous la forme d'une liste ou dans le contexte d'un texte publié. Ces liens constituent une sorte de bibliothèque géante de liens entre les blogs d'un même sujet, ou de blogs « amis », c'est-à-dire appartenant à une personne appréciée du blogger. De par cette abondance de liens, on peut facilement se perdre (ou au contraire avoir l'impression de tourner en rond³), et ici, l'utilisation d'un annuaire de blog se révèle très efficace⁴. Il existe des annuaires recensant les blogs, et des moteurs de recherche qui exécute la requête demandée uniquement sur des blogs.

Pour les annuaires on peut citer :

- Blogonautes.
- Les pages-joueb

¹ Blogmaster de Instapundit, blog très médiatisé et très connu aux USA. <http://www.instupundit.com/> Professeur de droit à l'université de Tennessee et écrivain.

² Cf. <http://fr.wikipedia.org>

³ cf. <http://clesnes.blog.lemonde.fr/etatsunis/> : le blog "A l'heure américaine du journal Le Monde", qui relie des journalistes « amis(es) » dans les posts, et qui constitue une micro-communauté.

⁴ Cf. http://c.asselin.free.fr/french/weblogs_moteurs.htm#mot

- Blogolist
 - o <http://www.blogonautes.com/>
 - o <http://www.blogolist.com/>
 - o <http://pages.joueb.com/>

Pour les moteurs de recherches, on peut citer :

- Blogstreet qui recherche parmi plus de 10 000 blogs.
- Weblogues, en français.
- Daypop, qui recherche des dépêches d'actualités.
 - o <http://www.blogstreet.com/>
 - o <http://www.weblogues.com/>
 - o <http://www.daypop.com/>

Ou un peu différent, les systèmes de listes par pays, par langues, etc. Par exemple, Eatonweb qui recense les blogs par pays ou de manière alphabétique :

<http://portal.eatonweb.com/lang.php>

Attention cependant, le monde de la blogosphère évolue de manière très rapide et fluctuante, ainsi, vous aurez bien des fois l'occasion de tomber sur des messages de ce type :

<http://www.blizg.com/>

Le portail de mediatic reste une valeur sûre quant au recensement des blogs.

<http://mediatic.blogspot.com/>

La communauté de la blogosphère permet également la liberté d'expression totale longtemps promise sur le net dans le sens où l'on peut souvent y voir abordés des sujets oubliés, non traités, laissés tombés, volontairement ou non par des médias, indépendants ou non.

2.1.2. Comment faire connaître son blog ?

La blogosphère suit la loi de la « puissance » (cf. Article de wikipédia), qui dit que quelques éléments concentrent la majorité de la popularité, et comme tout phénomène social humain, ses effets de groupe : sympathie, antipathie, leadership apparaissent avec régularité.⁵ On ne fait pas d'argent avec les blogs, sauf si l'on devient très populaire, et alors, la publicité vient se greffer sous forme de revenus. Même si ces revenus seront plutôt modestes, le blog possède un point fort : celui de fédérer un ensemble de personnes appartenant au même

⁵ C. Shirky : Power Laws, Weblogs, and Inequality : http://www.shirky.com/writings/powerlaw_weblog.html

« monde » communautaire, et par conséquent, il est plus simple de bien cibler les publicités, et de les adapter au public concerné. Le service le plus connu à ce jour est : Blogads⁶.

Créer des liens avec d'autres blogs peut aussi permettre de se faire connaître de manière assez rapide, pour peu que le blog vers lequel vous avez créé un lien devienne connu. Le système des interventions sur les blogs : les posts constitue un bon moyen de se faire connaître également. Reste également le sujet de votre blog, certains en attirant plus que d'autres. Etre un spécialiste sur un sujet pointu peut générer un nombre non négligeable de lecteurs / participants réguliers.

2.1.3. Le phénomène communautaire.

L'aspect communautaire est un élément clef des blogs. Il existe des communautés « dirigées », unissant un auteur à ses lecteurs, mais aussi des communautés « horizontales », c'est-à-dire entre auteurs.⁷ Le phénomène des blogs est devenu une réalité sociale, les sites et les lecteurs forment ensemble des réseaux sociaux via les liens utilisés (en un seul clic, ou en plusieurs), vers les blogs qui ont leur préférence. Ces réseaux sociaux peuvent être solides, mais sont le plus souvent éphémères. En effet, ces communautés se forment autour d'une idée commune, d'une personnalité et ou d'un contenu.⁸ C'est dans cette optique, que les milieux alternatifs et plus ou moins utopiques reprennent le phénomène blog sous ce leitmotiv : « *Ne laissez pas les médias, devenez les médias !* » (cf. Jello Biafra en 1999 à Seattle lors d'une manifestation anti mondialisation).

D'ailleurs, c'est une véritable communauté, assez soudée, qui se réfère régulièrement à elle-même via les « posts » (= interventions) réalisées sur les blogs eux-mêmes, qui sont, nous l'avons vu des moyens de se faire connaître, ou du moins de faire connaître son blog grâce à l'effet « boule de neige ».

2.2 : Les bloggers : qui sont-ils ?

De part le caractère individuel des blogs, tout comme l'ont été les pages personnelles, le blog est unique à chaque individu, et représente en même temps, des idéologies, des courants de pensées, des hobbies propres à plusieurs personnes. Les blogs sont donc représentatifs de

⁶ <http://www.blogads.com/advertiser.html>

⁷ cf. Télérama n° 2721 du 5 mars 2002 : *Le phénomène Blog.*

⁸ Cf. Jello Biafra, chanteur des Dead Kennedys.

leurs bloggers. La plupart des blogs sont (je cite⁹) : « *remplis de banalités écrites par des adolescents ou des adultes qui donnent des détails sans intérêt sur leur vie quotidienne, mais parmi eux, on trouve des trésors qui reposent sur la forte personnalité de leur auteur...* »

Selon des enquêtes effectuées parmi les utilisateurs du logiciel Slashdot, le public principal de ce logiciel consisterait, d'après les lecteurs eux-mêmes, en utilisateurs de Linux et du logiciel libre. Et pourtant après un sondage effectué sur Slashdot, les visiteurs utiliseraient beaucoup plus Windows (2/3 d'entre eux).

(Attention ne pas confondre l'Open Source et le logiciel libre¹⁰ pour faire rapide : **l'open source** se caractérise par des logiciels dont le code source est visible, modifiable et librement redistribuable sous des conditions plus ou moins strictes, les critères essentiels étant : la libre redistribution, le code source disponible et les travaux dérivés possibles. Alors que le **logiciel libre** ici utilise le « copyleft » permet de faire des copies, de les diffuser, de les donner, de faire des changements pour que le logiciel serve à vos besoins et pourquoi pas de publier les améliorations personnelles effectuées)

Dans ce système, les utilisateurs sont « notés » de par leur participation, c'est ce qu'ils appellent le « karma ». Celui-ci augmente quand l'utilisateur contribue aux commentaires, quand ses commentaires sont appréciés de la communauté, et quand les modérations de l'utilisateur sont jugées bonnes par les métamodérateurs. (mais son « karma diminue quand ses commentaires sont jugés médiocres ou ses modérations partiales). Il y a ici, une implication très particulière de l'utilisateur, proche du système de « la carotte et du bâton », c'est le système d'autorégulation, qui donne une idée de démocratie électronique en quelque sorte.

Un modérateur est une sorte de jury tiré au sort qui « juge » les contributions faites sur le blog. Un métamodérateur lui juge les modérations.

Il existe différents types de bloggers en fonction de leur métiers, attentes, âges etc. De manière synthétique, l'on peut dire que les bloggers sont

- soit des personnes l'utilisant à but personnel, un peu comme les pages personnelles, sorte de journal intime.
- soit des journalistes amateurs avec plus ou moins de talent, mais pouvant donner des points de vues d'experts sur tel ou tel domaine.

⁹ ibid. Télérama, propos du psychologue américain John M. Grohol qu'il reprendra dans « *Psychology of weblogs : everything old is new again* », 17 juin 2002.

¹⁰ Cf. annexe avec les définitions de ce deux termes : <http://wiki.crao.net/index.php> et <http://fr.wikipedia.org>

- soit des journalistes de métier tentant de s'affranchir de la rigidité du format de leur journal, ou désireux de transmettre des informations sur un sujet autre que celui pour lequel il est payé dans la version officielle. Ainsi, un passionné d'arts pourra donner son point de vue sur des expositions en cours, alors que peut être sa rubrique concerne la bourse...

2.2.1. Typologies des bloggers.

Il existe donc les bloggers et les lecteurs de blogs. La plupart des lecteurs sont bien souvent des bloggers eux - même. Comme nous l'avons signalé, il existe des blogs très pointus sur un sujet bien précis, et d'autres beaucoup plus larges.

Selon la société Technorati¹¹, 500 000 posts sont publiés chaque jour, ce qui représente approximativement 5.8 posts par seconde.

Blogads (L'étude de la régie publicitaire spécialisée dans les blogs), réalise aussi des études très intéressantes sur les bloggers, et permet de pouvoir voir l'évolution des profils des bloggers.¹² On remarque que plus de 75% des bloggers sont des hommes de plus de 30 ans, qu'ils sont plutôt étudiant ou travaillant dans le domaine de l'informatique. Cette enquête a été réalisée aux Etats-Unis, et on peut aussi avoir leur tendance politique, leurs revenus annuels en dollars etc.

Perseus¹³ est une société internationale d'enquêtes concernant le web, les logiciels, elle réalise des enquêtes de satisfaction, de feed-back etc. Et cette société a publié les résultats d'une enquête concernant les blogs, et elle estime le nombre de blogs à 4.12 millions, mais le monde des blogs est si fluctuants, que bon nombre ont dû être créés depuis, et d'autres ont probablement dû s'arrêter. 3 éléments marquants sont à ne pas négliger dans cette étude :

Le nombre impressionnant de blogs "abandonnés" (définis comme n'ayant pas été mis à jour depuis 2 mois) qui représentent 66% des 4,12 millions de blogs.

Les bloggers de la tranche d'âge 13-19 ans représentent à eux seuls 51% des auteurs de blog. Les moblogs ont donc de beaux jours devant eux quand on sait que ce public est aussi le plus actif sur les SMS.

¹¹ cf. <http://www.sifry.com/alerts/archives/000299.html>

¹² cf. http://www.blogads.com/survey/2005_blog_reader_survey.html

¹³ cf. <http://www.perseus.com/>

Enfin, les bloggers sont plutôt des “bloggeuses” à 66%.

On voit ici une contradiction entre deux enquêtes ayant été réalisées à peu près au même moment. Car la difficulté dans ce monde « virtuel », est le système de pseudos, qui font que l'on ne peut pas toujours savoir qui est à l'origine d'un blog.

2.2.2 Les dérives de certains blogs.

Il se produit toujours des excès avec l'arrivée de nouveaux moyens de communication ou médias. La plupart des blogs qui « dérivent » sont ceux des adolescents, qui s'apparentent plus ou moins à des journaux intimes.

Le cas le plus récent, le plus proche de nous, et le plus dramatique en France est celui de Clémence (14ans) et de Noémie (15 ans), qui avaient annoncé leur suicide sur leur blog, et aussi par SMS à leurs amis(es), au début de cette année. L'une a été retrouvée, mais l'autre reste portée disparue dans la région du Cap Blanc-Nez, dans le Pas de Calais.¹⁴

Un cas au Japon aussi, où une jeune femme l'année dernière avait demandé qui souhaiterait se suicider en même temps qu'elle, deux autres femmes avaient répondu, pour se « suicider en direct », mais la police les avait retrouvées avant. Ce n'est pas toujours le cas, ce genre de phénomène semble devenir un des modes d'utilisation des blogs au Japon surtout.

Sans parler de phénomènes aussi graves qui ne font pas la généralité des blogs fort heureusement, certains blogs d'adolescents pourraient s'apparenter à des « dérives de potaches » qui avant se faisaient sur le papier, amis qui aujourd'hui se retrouvent à la vue potentielle du monde entier. Ainsi, insultes de professeurs, prises de photographies à leur insu mises en ligne sont monnaie courante. Les sanctions prises contre ces collégiens ou lycéens sont majoritairement le renvoi de leur lieu d'étude. Apparemment, les adolescents ne se rendent pas compte que le blog est un média public, qu'il y a une vraie différence entre échanger des propos sur messagerie instantanée, par téléphone et les publier sur un blog. Sur le blog vous vous adressez potentiellement au monde entier.

¹⁴ cf. articles de journaux : <http://www.lavoixdunord.fr/vdn/journal/dossier/region/fdcalais/>

D'un point de vue purement psychologique le blog peut en effet représenter un espace où exprimer librement sa créativité, voire, sur un autre registre, un défouloir. En effet, être en ligne a un effet désinhibant. Cette désinhibition est peut être liée aux facteurs suivants :¹⁵

- **Anonymat** : le blogueur a la possibilité de prendre un faux nom. Ainsi les pseudos sont fréquents.
- **Invisibilité** : le blogueur n'est pas en situation de face à face avec son public.
- **Asynchronisme** : écriture et lecture du blog ne se font pas nécessairement au même rythme ou aux mêmes heures
- **Nivellement** : dans les contacts établis via l'internet, les différences et les écarts, tout de suite visibles dans le même réel, disparaissent. Chacun a les mêmes possibilités de s'exprimer.

Avec la médiatisation de ces sanctions contre des lycéens, ils devraient davantage réaliser l'aspect public des productions sur leurs blogs.

Donc, soit, ils se restreindront sur leurs propos, en se rendant compte que l'anonymat sur internet ne les met pas à l'abri, soit ils feront de plus en plus attention pour ne pas se faire prendre.

La frontière entre sphère publique et sphère privée est donc, en toute apparence, fortement diminuée depuis l'apparition des *blogs*, ou peut-être est-ce depuis l'apparition d'Internet. Les *blogs* jouent-ils le même rôle que les journaux intimes, bien qu'ils soient publics ? C'est aux sociologues d'étudier un nouveau chapitre de la vie moderne et de nous dire, une fois de plus combien notre vie a changé grâce à, ou bien à cause d'Internet.

Mais il existe certains blogs « d'adultes » qui peuvent aussi dérivés, allant de la caricature de son patron aux blogs les plus extrémistes. (racisme, nazisme etc.). Nous citerons ici l'exemple de John Gordon, 37ans, ex-employé (depuis 11 ans) de Waterstone Edinburgh, librairie britannique. Il est le premier blogger en Grande-Bretagne à avoir été licencié à cause de son journal intime en ligne sous forme d'un weblog, dans lequel il mentionnait ses journées noires au travail et se moquait de son patron « en sandalette ».

¹⁵ cf. pour [John Suler](#) (John Suler. (2002). The Online Disinhibition Effect. In The Psychology of Cyberspace)

Le blog de l'employé devenant un peu connu, son patron alla y faire un tour, et le lendemain, Joe Gordon fut convié pour une réunion « disciplinaire » avant d'être licencié la semaine suivante.

2.2.3 Aspects juridiques en cours

Ce qui nous amène sur le problème de l'aspect juridique¹⁶ des blogs, et comment gérer les dérives possibles. Comme ce fut le cas avec Napster ou la vente d'objets nazi dans d'autres contextes précédents, chaque nouveau moyen de communiquer via l'internet se retrouve face à une sorte de vide juridique. Ces dérives sont un bon exemple de la question de l'identité numérique. En effet désormais n'importe qui peut écrire ou diffuser ce qu'il veut en ligne et on peut ensuite le retrouver au hasard d'une recherche sur Google par exemple en tapant son nom.

De plus en plus de blogs au contenus illicites : diffamation, injure, images pédo-pornographique, contenus contrefaisants, ... apparaissent. Au niveau de la loi, il existe pourtant des démarches obligatoires.

Le blogger doit s'identifier soit directement en ligne soit auprès de son hébergeur. La "donne" juridique est portant simple : le blogger est, au sens de la loi, "éditeur d'un service de communication publique en ligne". De ce point de vu, il est responsable des contenus diffusés et doit s'identifier soit directement en ligne par ce que l'on appelle la "notice légale"(cf. les formulaire de la CNIL) soit, s'il s'agit d'un blog non professionnel, auprès de son hébergeur. La plupart du temps cependant l'identification est clairement défailante.

L'hébergeur des blogs relève lui du régime des prestataires d'hébergement tel qu'il figure à l'article 6 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique. Il n'est donc pas tenu à une obligation générale de surveillance, mais il doit réagir dès qu'il a connaissance d'un contenu litigieux et/ou qu'il reçoit une notification. Il doit aussi et c'est un point important prendre une part active à la lutte contre la diffusion de contenus pédo-pornographiques et ceux qui violeraient l'article 24 de la loi 29 du juillet 1881.

A défaut de jurisprudence et au stade de cette première réflexion le statut d'hébergeur ne peut pas être écarté mais il ne pourrait être appliqué qu'à la condition que le blogger, en cette qualité, assume et respecte l'ensemble des obligations qui sont celles des hébergeurs à savoir : détenir et conserver "les données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu", supprimer promptement les contenus illicites, réagir aux

¹⁶ cf. <http://www.journaldunet.com/juridique/juridique050331.shtml>

notifications ou encore de mettre en œuvre des moyens de lutter contre la diffusion de contenus pédo-pornographiques ou contraire à l'article 24 de la loi de 1881. Il n'est qu'à voir aujourd'hui l'état général des blogs et la méconnaissance juridique des bloggers eux-mêmes pour savoir que très peu d'entre eux pour ne pas dire aucun n'a eu le réflexe de se placer sous la "protection" des dispositions relatives aux hébergeurs.

Le statut de l'hébergeur est assez complexe, si vous souhaitez de plus amples informations vous pouvez consulter le site du journal du net et celui de Loïc Le Meur sur la diffamation notamment.¹⁷

¹⁷ cf. http://www.loiclemeur.com/france/2004/03/la_diffamation_.html